

## POSTE D'ANIMATEUR

Date prévue de recrutement : toute l'année

Type de recrutement : contrat à durée déterminée, temps partiel et temps non complet

### Formation :

- expérience souhaitée : Bafa ou équivalent
- débutant accepté

### Structures concernées :

- Accueil péri scolaire : 1h30 le matin et 1h45 le soir, par jour,
- Ateliers du midi : 2h par jour,
- Accueils de loisirs : le mercredi et les vacances scolaires,
- Accompagnement scolaire : 1h15 le soir, tous les jours sauf le vendredi.

### Missions :

- encadrement d'enfant de 3 à 11 ans,
- proposition d'animations adaptées à la tranche d'âge encadrée
- pour l'accompagnement scolaire : capacités à assister l'enfant dans l'apprentissage de ses leçons

**Profil recherché :** Polyvalence, adaptabilité, disponibilité

**Lieu d'affectation :** ville de Darnétal, école et structure enfance.

**Service d'affectation :** Pôle culture, jeunesse et sport

**Temps de travail :** selon la structure d'affectation, de 1h minimum à 8h hebdomadaires maximum

**Horaires de travail :** définis selon la structure d'affectation

**Rémunération :** selon diplôme

- Accueil péri scolaire (taux horaire brut) 10,67 €, congés payés inclus.
- Ateliers du midi (taux horaire brut) de 12,97 € à 14,76 €, congés payés inclus.
- Accueils de loisirs (taux journalier brut) de 40,24 € à 46,77 €, congés payés inclus.
- Accompagnement scolaire (taux horaire brut) 13,33 €, congés payés inclus.

**Rattachement hiérarchique :** Directrice adjointe du Pôle culture, jeunesse et sport

**Complément d'information au 02 32 12 31 74**

**Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à**

Monsieur le Maire de la Ville de Darnétal

Service Jeunesse

BP 94

76162 DARNETAL CEDEX

ou [service.jeunesse@mairie-darnetal.fr](mailto:service.jeunesse@mairie-darnetal.fr)